

Gabon : du coup d'Etat électoral de 2009 au départ anticipé d'Ali Bongo ?

Article de synthèse et d'analyse sur la période mi-2009 au 31 décembre 2014, sans information nouvelle.

Régis Marzin, 2 janvier 2015

Sommaire

- Introduction
- Une tension qui ne fait qu'augmenter depuis l'inversion du résultat de la présidentielle de 2009
- Le processus électoral de 2009 a abouti à un coup d'Etat électoral
- Manipulation globale du processus électoral en amont par le 'dauphin'
- Technique du processus électoral en amont : un fichier électoral impropre
- Des campagnes totalement déséquilibrées en faveur du ministre de la défense Ali Bongo
- Un déroulement le jour du vote dans la pure tradition des 'mascarades'
- Après le vote, résultats, recours et 'recomptage' par la Cour constitutionnelle : un chef d'œuvre !
- Un soutien déterminant de la présidence française dans la continuité de la Françafrique
- Coup d'Etat électoral, soutien à la dictature gabonaise et financements en France
- Conclusion : 2015-2016, en route vers l'inconnu ou la transition démocratique ?

Introduction

Un mois après la chute de Blaise Compaoré, du 5 au 6 décembre 2014, se réunissait à Paris un Congrès de l'opposition gabonaise, autour du 'Front uni' de l'opposition pour l'alternance¹. Sa conclusion était sans ambiguïté²: « L'objectif général et unanime émis par le Congrès étant celui de « dégager » Ali Bongo Ondimba immédiatement, l'option d'aller à une élection en 2016 semble être la moins adaptée de toutes. En effet, au-delà du temps qui court, les conditions d'une élection transparente ne sont pas réunies en l'état actuel pour les raisons suivantes : 1) Ali Bongo Ondimba n'a pas d'acte de naissance gabonais et ne saurait être l'adversaire de qui ce soit à des élections à venir en terre gabonaise. 2) Même en cas d'une candidature autre que celle d'Ali Bongo présentée par le PDG, il a été murement démontré l'absence totale de neutralité des organes et institutions chargées d'assurer la tenue d'un scrutin électoral au Gabon». Jean Ping a été désigné « mandataire du Congrès, aux fins d'assurer le suivi des résolutions »³. Le 20 décembre 2014, la répression d'une manifestation causait entre 1 et 6 morts, attirant l'attention de l'ONU sur le pays⁴.

Une tension qui ne fait qu'augmenter depuis l'inversion du résultat de la présidentielle de 2009

L'année 2015 commence donc dans une tension extrême entre opposition et parti au pouvoir. Cette tension n'a fait qu'augmenter depuis la présidentielle de septembre 2009. La situation globale au Gabon s'est dégradée, socialement mais surtout politiquement, en particulier en 2011, suite à la révolution tunisienne puis en 2012 après l'arrivée de François Hollande au pouvoir en France. Et le conflit a atteint un nouveau sommet début 2015 suite à la révolution burkinabée.

Début 2011, alors que les manifestations de Tunisie et d'Egypte occupaient les media, la répression d'un début de première manifestation a montré la volonté du pouvoir de ne pas voir arriver la contestation. Une révision constitutionnelle le 12 janvier 2011 a fortement renforcé les pouvoirs d'Ali Bongo et avivé le conflit. Après qu'André Mba Obame se soit déclaré président, son parti, l'Union nationale (UN), a été interdit.

L'opposition, autour des 2 principaux perdants de la présidentielle de 2009, a, de manière unie, boycotté les législatives du 17 décembre 2011. Alors le leader de l'Union du peuple gabonais (UPG) Pierre Mamboundou, venait de décéder le 15 octobre 2011, l'UPG et l'Union nationale (UN) d'André Mba Obame, à l'époque affaibli

¹ Le Front Uni de l'opposition est composé de partis mais surtout de personnalités dont des leaders de l'Union nationale et des partis Morena, RNB, URDP, EPI, PGP au 19.7.14, ou de l'UPG loyalistes qui appartient par ailleurs à la coalition UFC (et pas à l'UFA) 19.12.14 : http://www.gabonlibre.com/Gabon-Declaration-en-vue-de-la-creation-du-Front-Uni-de-l-Opposition_a26098.html

² http://www.gabonlibre.com/Rapport-final-du-congres-international-de-l-opposition-gabonaise-a-paris_a27460.html

³ 9.9.14 : <http://www.gabonactu.com/2014/12/ping-designe-ambassadeur-du-congres-de-la-diaspora/>

⁴ 21.12.14, Gabon : L'ONU rappelle la nécessité d'un dialogue après les violences lors d'une manifestation de l'opposition, <http://gabonreview.com/blog/gabon-lonu-rappelle-necessite-dun-dialogue-apres-les-violences-lors-dune-manifestation-lopposition/>

niveau santé, exigeaient en vain un meilleur processus électoral basé sur la biométrie. La participation aux législatives a été estimée à 10% par l'opposition et officiellement chiffrée à 34%. L'assemblée élue a été réellement comprise comme issue du coup d'Etat de 2009 et illégitime.

En 2011, la société civile a proposé des réformes politiques et institutionnelles, et 15 organisations ont rédigé 13 propositions dans un mémorandum⁵. Le 10 novembre 2011, Georges Mpaga, du mouvement "Ça suffit comme ça !" et président du Réseau des organisations libres de la bonne gouvernance au Gabon (ROLBG), précisait la nécessité de ces points: « La réforme de la Constitution de 2010 qui a vidé la Loi Fondamentale de toute sa subsistance et qui a permis au Chef de l'Exécutif de s'arroger tous les pouvoirs, n'offre aucune possibilité d'alternance et de limitation du mandat présidentiel ... le Président de la République et son gouvernement, ont de façon unilatérale et solitaire décidé de changer la loi électorale et de reporter l'application de la biométrie aux élections locales prévues en 2013... »

Dans un 'propos liminaire' au Forum Mondial de la Démocratie au Palais de l'Europe à Strasbourg, le 10 octobre 2012⁶ Georges Mpaga, a expliqué comment Ali Bongo empêchait ses principaux opposants de revenir après l'interdiction de l'Union nationale: « La Cour constitutionnelle s'est comportée comme un organisme spécialisé du PDG en validant, deux mois avant les dernières législatives, une loi qui fait obligation à tout dissident voulant se porter candidat à une élection, de se prononcer six mois à l'avance. En validant une loi qui dispose que les dirigeants d'un parti dissout ne peuvent en créer un autre avant cinq ans, elle a délibérément pris le parti de priver certains compatriotes de leurs droits politiques et d'écarter de la compétition toute personne gênante pour le PDG. La reconduction, pour un quatrième mandat de sept ans de Mme Mborantsuo, par ailleurs belle-mère de M. Ali Bongo, à la tête de cette institution n'augure rien de bon quant à l'enracinement des valeurs démocratiques et à la sincérité des prochains scrutins. »⁷

Il précise alors : « La source véritable de la crise multiforme que traverse le Gabon est le caractère illégitime du pouvoir actuel. Tant que les dirigeants politiques ne seront pas oints de la légitimité populaire et démocratique, la situation continuera à se dégrader. La faillite de la démocratie au Gabon se caractérise par : La mauvaise organisation des élections; La manipulation systématique de la liste électorale; La fabrication et l'utilisation de faux documents d'Etat-civil pour permettre des votes multiples; L'usage de la violence physique et morale; L'implication partisane des Autorités administratives dans l'expression du suffrage universel ; L'achat des consciences ; L'incitation permanente au tribalisme, c'est-à-dire au repli identitaire qui met à mal l'unité Nationale et la cohésion sociale. »

Georges Mpaga liste également des faits montrant la dégradation entre 2009 et 2012 : « Révision unilatérale de la constitution pour renforcer les pouvoirs du Président de la République; Dissolution illégale d'un des principaux parti d'opposition; Refus de se conformer aux termes de la Loi quant à la mise en place d'un fichier électoral biométrique; Reconduction d'un membre de la parentèle du Président de la République à la tête de la Cour constitutionnelle ; Usage intempestif des forces de deuxième et troisième catégorie; Répression systématique de toute manifestation pacifique; Emprisonnement arbitraire d'étudiants grévistes; Attaques armées répétées contre la chaîne de télévision privée TV+; Traque de journalistes insoumis; Suspension systématique de media jugés trop critiques; Entrave à la liberté d'aller et venir de nombreux membres de l'Opposition; Limogeage de tous les hauts cadres de l'Administration soupçonnés d'être proches de l'Opposition. »

La société civile gabonaise a alerté François Hollande à son arrivée au pouvoir en mai 2012 de la dégradation de la situation au Gabon, en lui remettant « un document de sortie de crise incluant un chronogramme sur 14 mois »⁸. Du 30 juin au 3 juillet 2012, une 'réunion des groupes politiques de l'opposition plurielle, de la société civile, et la Diaspora gabonaise de France' s'est tenue à Paris⁹ et a abouti à la décision d'aller vers une

⁵ 23.12.2011 : http://www.gaboneco.com/nouvelles_africaines_24336.html

⁶ 10.10.12 : http://www.gabonlibre.com/Invitation-au-Forum-Mondial-de-la-Democratie-Strasbourg-France_a18334.html
http://www.gabonlibre.com/Discours-de-Georges-Mpaga-au-Forum-Mondial-de-la-Democratie-Strasbourg-10-Octobre-2012_a18345.html, <https://www.youtube.com/watch?v=YLKJwMDF8j0>

⁷ Le 31.12.14, Ali Bongo a envisagé de faire modifier cette interdiction : <http://www.legabon.org/l-actualite/toute-l-actualite/25639/discours-de-voeux-du-president-de-la-republique-chef-de-l-etat>

⁸ 10.10.12, Georges Mpaga : http://www.gabonlibre.com/Discours-de-Georges-Mpaga-au-Forum-Mondial-de-la-Democratie-Strasbourg-10-Octobre-2012_a18345.html

⁹ 4.7.12 : <http://jp-rougou.blogspot.fr/2012/07/rencontre-de-paris-comment-sortir-le.html>

Conférence Nationale Souveraine pour « mettre fin sans délai et par tout les moyens au processus de monarchisation en cours au Gabon », avec un chronogramme pour une transition entre octobre 2012 et décembre 2013. Courant 2012, la société civile gabonaise réunie autour du mouvement Cà suffit comme ça ! mené par Marc Ona et Georges Mpaga, a fortement contribué à promouvoir l'organisation d'une Conférence Nationale Souveraine, dont le projet a finalement été abandonné début 2013¹⁰.

L'organisation des élections locales du 14 décembre 2013, a permis un léger progrès, avec une première application de la biométrie, mais selon Georges Mpaga « malgré les milliards de FCFA dépensés auprès de la société française Gémalto pour instaurer la biométrie, l'application de cette technologie a totalement failli durant le processus électoral. »¹¹ En juillet 2014, une plainte a été déposée par Marc Ona et Sosthène Nguema Nguema contre Gémalto¹².

Depuis 2009, et surtout depuis 2011, autre effet, de la révolution tunisienne, la mobilisation sur internet a pris de l'ampleur, et les activistes gabonais très présents sur les réseaux sociaux¹³. Au Gabon et à l'extérieur, ils et elles ont réussi à prendre le dessus en crédibilité sur la communication gouvernementale, jugée très peu sincère.

Dans les dictatures, il existe à la fois des élections fraudées au résultat non inversé et des élections au résultat inversé, y compris pour les législatives en cas d'inversion de majorité. Même si la distinction n'est pas toujours simple, et que les preuves peuvent être dissimulées, le discours courant sur les élections fraudées, s'il ne tient pas compte des inversions et s'il minimise la gravité des fraudes et leurs effets, peut-être dangereux et même participer d'une validation implicite. Une inversion bloque la situation en position de conflit ce qui fait monter la tension ensuite. Plus que dans le créneau qu'ouvre la révolution du Burkina Faso, les causes de la rapide augmentation de tension rapide fin 2014, se trouvent dans l'arrivée au pouvoir d'Ali Bongo, parce qu'il est jugé illégitime en raison de son élection en 2009, considérée non pas comme une élection fraudée, mais comme une élection au résultat inversé.

Au Togo, dans un même cas de pseudo-monarchie et de succession par un coup d'Etat électoral, les améliorations partielles des processus électoraux ont produit des effets inverses des effets escomptés, une relégitimation partielle progressive et un ré-enracinement de la dictature. Il n'y a pas encore de justice internationale pour sanctionner les coups d'Etat électoraux, les fraudes et les inversions de résultats. Au Gabon comme au Togo, une amélioration partielle et insuffisante du processus électoral ne permet pas la sanction correcte du 'délit' initial, et la tension augmente. L'opposition gabonaise refuse d'être piégée et de cautionner une négociation avec celui qui est perçu comme une « erreur historique »¹⁴ qui ne saurait perdurer.

Originellement dans le mensonge, le régime gabonais s'affaiblit. Par exemple, Ali Bongo est souvent accusé d'avoir donné trop de pouvoir à son directeur de cabinet béninois en place depuis janvier 2011, Maixent Accrombessi¹⁵. En contrepoint, l'opposition se renforce. Alors qu'elle se restructure partiellement autour de nouvelles personnalités venant du côté du pouvoir, Jean Ping au début de l'année¹⁶, ou fin 2014, le dernier vice Président d'Omar Bongo, Didjob Divungi Di Ndinge, ou le premier Ministre d'Ali Bongo entre 2012 et 2014, Ndong Sima¹⁷. La dictature d'Omar était la moins 'dure' des dictatures du système françafricain¹⁸, la plus 'inclusive', et cela fragilise d'autant plus Ali Bongo, qu'il apparaît comme violent, différent de son père, d'autant moins légitime, et surtout dans un rôle obsolète quand la démocratisation de l'Afrique se poursuit. La perspective d'une bascule fragilise le pouvoir et motive les opposants. En 2014, la mobilisation des partis s'est concentrée sur la mise place du Front uni de l'opposition pour l'alternance.

¹⁰ 25.8.12 : <http://libererlegabonde44ansdedictaturesdebongo.blogspot.com/2012/08/25/gabon-lettre-ouverte-de-la-societe-civile-aux-acteurs-politi.html>

¹¹ 15.12.13 : <http://www.electionsafrique.org/Elections-locales-au-Gabon.html>

¹² 7.7.14 : <http://gabonreview.com/blog/plainte-marc-ona-contre-gemalto-table-juges/>

¹³ Par exemple, le facebook 'Infos Kinguelé' compte 36000 membres actuellement.

¹⁴ « Sassou Nguesso est une erreur historique », phrase entendue au meeting des FCPS du 20.12.14 à Paris
<http://regismarzin.blogspot.fr/2014/12/20-decembre-2014-paris-congo-b-sassou.html>

¹⁵ 17.2.14 : <http://gabonreview.com/blog/maixent-accrombessi-un-probleme-pour-ali-bongo-en-2016/>

¹⁶ 17.2.14 : <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2770p034.xml0/>

¹⁷ 4.11.14 : <http://gabonreview.com/blog/raymond-ndong-sima-poussee-dadrenaline/>, 8.12.14 : <http://gabonreview.com/blog/didjob-divungi-di-ndinge-repasse-lopposition/>

¹⁸ comparativement aux dictatures qui ont perduré entre 2009 et 2014, selon les critères de l'étude: 'Relation Afrique-France : démocratisation et indépendance réelle', 6.8.12 : <http://regardexcentrique.wordpress.com/2012/08/06/relation-afrique-france-democratisation-et-independance-reelle/>

Le processus électoral de 2009 a abouti à un coup d'Etat électoral

Omar Bongo, au pouvoir entre 1967 et 2009, avait lui aussi conservé le pouvoir en inversant le résultat d'une mascarade électorale, lors de la première élection présidentielle, en décembre 1993, après l'instauration du multipartisme en 1990. Selon François-Xavier Verschave¹⁹, « lors de l'élection présidentielle de 1993, supervisée par les 'coopérants électoraux' du réseau Pasqua, Bongo n'est pas seulement devancé : selon des sources locales, les décomptes réels l'auraient carrément relégué en quatrième position ! Evincé du second tour, il trouve plus simple de se proclamer vainqueur du premier avec 51% des voix... », et, il a demandé l'aide de l'armée française pour arrêter les manifestations. Jean Ping s'est permis de rappeler le 3 décembre 2014 la victoire de Mba Abessole en 1993²⁰. Omar Bongo reproduira en 1998 et 2005 deux autres mascarades électorales, en ayant supprimé en 2003 le second tour²¹ et la limitation du nombre de mandat. Ainsi après l'inversion en 1993, la dictature s'est adaptée aux élections, et Ali Bongo semble envisager pour son avenir le modèle paternel et françafricain, amélioré pour son époque.

Le contexte autour du processus électoral de 2009 était instable et très lié à la disparition d'Omar Bongo le 8 juin. Une transition démocratique était encore possible au lieu d'une transmission de pouvoir pseudo-monarchique. Les richesses du pays auraient pu être partagées. Le passif françafricain aurait pu être épuré, et l'influence française diminuée. La liberté d'expression aurait pu progresser si la liberté de manifestation avait été accordée. Les institutions et en particulier, la Cour constitutionnelle et la Commission électorale nationale autonome et permanente (CENAP) auraient pu devenir indépendantes. Au lieu de cela, ils ont eu le droit dès 2009 à une organisation d'une présidentielle bâclée en amont avec un scrutin à un tour, une campagne orientée par un candidat ministre de l'intérieur, déséquilibrée financièrement et médiatiquement, des fraudes le jour du vote, une répression féroce et dès résultats contestés et jamais vérifiés. Directement, les gabonais ont eu droit un régime identifié à une capacité à empêcher des processus électoraux corrects, renforçant la répression, les ruses, et les manœuvres dilatoires pour s'incruster.

Les 6 points principaux du coup d'Etat électoral et de l'inversion du résultat sont : une période d'intérim, dite de 'transition', trop courte pour organiser un scrutin correct et consensuel, un fichier électoral impropre, des fraudes massives le jour du scrutin, l'inversion des scores à la centralisation des procès verbaux, la validation par la Cour constitutionnelle des Procès verbaux, la validation rapide de l'exécutif français associé au silence du reste de la communauté internationale et africaine.

Manipulation globale du processus électoral en amont par le 'dauphin'

La constitution imposait une élection dans les 45 jours. Entre autres, le fichier électoral n'était pas prêt. « La majorité des forces politiques a plaidé pour un délai de préparation de 5 à 6 mois par pragmatisme et compatibilité avec les délais prévus par la loi électorale. »²² Le 13 août, à 17 jours du vote, 11 candidats ont demandé le report en raison du fichier électoral défectueux²³.

Aucune des missions observations envisagées n'était potentiellement dangereuse pour le dauphin d'Omar Bongo et le Parti démocratique gabonais (PDG) : Union africaine (UA), Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) et Organisation internationale de la Francophonie (OIF)²⁴. UA et OIF liée à la France étaient connues pour leur complaisance dans ce type de situation. La CEEAC en 2009 ne comportait que des dictatures. L'union européenne, plus sérieuse en général, n'était pas conviée²⁵. Pour l'anecdote, parmi les « invités » de l'Etat gabonais, on notait : « L'Observateur panafricain pour la démocratie (OPAD) » dont le vice-président M. Fally Diallo, saluera « la discipline et la responsabilité du peuple gabonais », ou l'Organisation de la conférence islamique (OCI) qui « rendra hommage aux Gabonais qui ont fait preuve de responsabilité, de vigilance et de tolérance »²⁶.

¹⁹ FX Verschave, Noir silence p198

²⁰ http://www.gabonlibre.com/Interview-de-Jean-Ping-Mba-Abessole-a-gagne-les-elections-contre-Omar-Bongo-en-1993_a27412.html

²¹ http://www.editions-harmattan.fr/auteurs/article_pop.asp?no=17650&no_artiste=15361

²² Front du Refus 6.10.9 http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2009/10/06/1729237_gabon-dans-le-doute-dites-la-verite.html

²³ 13.8.9 GabonEco : <http://www.bdpmoam.org/articles/2009/08/14/abon-les-motifs-invoques-pour-un-report-de-lelection-selon-les-11-candidats/>

²⁴ 29.8.9 : https://gaboneco.com/nouvelles_africaines_14736.html

²⁵ 30.8.9 : Gloria Mika, <http://fr.calameo.com/read/000390236d6d5bdc1610c>

²⁶ 2.9.9, Xinhuanet : http://aeud.fr/IMG/article_PDF/article_a2258.pdf

Selon le rapport de la 'réunion des groupes politiques de l'opposition plurielle, de la société civile, et la Diaspora gabonaise de France' début juillet 2012 à Paris²⁷ « Le coup d'État électoral qui a conduit à la prestation de serment d'Ali Bongo Ondimba le 16 octobre 2009 a été rendu possible par la complicité des hommes et des femmes qui avaient en charge la Direction des institutions de la République. Le Président de la République par intérim et son Gouvernement, le Président de la Cour constitutionnelle, le Président du Conseil National de la Communication et le Président de la Commission Électorale Nationale Autonome et Permanente qui devaient être les arbitres de la transition ont, par leurs agissements, par les actes qu'ils ont posés et par les décisions qu'ils ont rendues, entrepris d'organiser une succession de type monarchique au Gabon. » Ali Bongo s'est aussi appuyé sur des proches dans l'armée ou les renseignements²⁸ : « à des postes sensibles : Jean-Claude Ella Ekogha, ... chef d'état-major général de l'armée ; Abel Sougou ... à la tête de la gendarmerie ; Jean-Philippe Ntumpa Lebani, ... au Conseil national de sécurité (CNS) et Coordinateur des services de renseignements ; et Abel Oyiba depuis décembre 2008, la DGCISM (B2, renseignement militaire). » Il a aussi dû s'arranger avec sa propre famille, en particulier en neutralisant sa sœur et rivale, Pascaline Bongo²⁹.

D'après le Front du refus en octobre 2009³⁰, la présidente par intérim, Rose Rogombé, était incapable de sortir le candidat PDG du gouvernement, alors qu'« en sa qualité de ministre de la défense, il détenait tous les renseignements de la république et surtout ceux concernant les autres candidats. » Elle l'a fait seulement le 14 août³¹. Selon la présidente de l'association Survie en 2009, Odile Tobner³² « Ali Bongo ne voulait même pas démissionner de son poste de ministre de la défense. Il a fallu qu'il y soit contraint, mais en fait c'est resté formel. Il détenait toujours tous les rouages du pouvoir pendant la campagne. ».

Par ailleurs, ministre de l'intérieur depuis 2005³³, André Mba Obame a été nommé ministre de la Coordination et du Suivi de l'action gouvernementale le 19 juin 2009 et est resté moins d'un mois à ce poste jusqu'à sa candidature le 17 juillet³⁴. Dès la mort d'Omar Bongo, il s'est opposé à Ali Bongo sur le processus de 'transition' et le choix d'un candidat PDG. Ce qui s'est joué à la mort d'Omar Bongo, c'est la possibilité d'avoir un processus électoral crédible et neutre, condition d'un début de transition démocratique. Le système Bongo a en partie implosé, et Ali Bongo s'est imposé dans la partie majoritaire du PDG, qui en a fait le candidat du système qui garantirait la continuité, interne et externe, et l'impunité sur le plus long terme.

Technique du processus électoral en amont : un fichier électoral impropre

Le fichier électoral n'était pas de qualité nécessaire à une élection correcte, comme l'indiquait la demande de report des 11 candidats le 16 août³⁵. Selon le ministre de l'intérieur, Paul Biyoghe Mba, cité par le journal La Croix³⁶ : « le ministère de l'intérieur avait détecté au moins 120 000 doublons sur les listes électorales. « On arrivera à une liste convenable et conforme à notre population, ... On est aux alentours de 700 000. » Ce chiffre laisse songeurs les observateurs, puisque les listes de la dernière présidentielle, en 2005, comptaient 560 000 inscrits : un nombre déjà jugé surestimé, vu la population réelle du Gabon. »³⁷ Le nombre d'inscrits sera finalement de 807 402 et il y aura 357 621 votants (44,29%). Selon Yvette Ngwèvilo Rékangalt, 6 000 électeurs auraient été enlevé sans explication après le 18 août, où le fichier comptait 811 116 électeurs³⁸.

²⁷ 4.7.12 : <http://jp-rougou.blogspot.fr/2012/07/rencontre-de-paris-comment-sortir-le.html>

²⁸ 15.9.9. Tate, <http://okouetch.canalblog.com/archives/2009/09/15/15076408.html>

²⁹ 17.11.9 : <http://www.jeuneafrique.com/Articles/Dossier/ARTJAJA2548p030-035.xml3/pr-sident-ali-ben-bongo-succession-familleg-rer-la-famille.html>

Pascaline Bongo et Jean Ping ont eu 2 enfants : 8.12.14 : <http://times24.info/en-conflit-avec-ali-bongo-jean-ping-jai-eu-deux-enfants-avec-sa-soeur-mais-je-ne-le-considere-pas-comme-mon-beau-frere/>

³⁰ 6.10.9, Front du Refus http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2009/10/06/1729237_gabon-dans-le-doute-dites-la-verite.html

³¹ 14.8.9 : <http://www.jeuneafrique.com/Article/DEPAFP20090815T094632Z/gouvernement-ali-ben-bongo-election-presidentielle-jean-francois-ndongoule-ministre-de-l-interieur-remplace-ali-bongo-a-la-defense.html>

³² 4.9.9 : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2009/09/04/l-election-gabonaise-est-un-coup-de-force_1236029_3212.html

³³ Il a été en conflit avec l'UPG, des membres de la société civile et des syndicats, http://fr.wikipedia.org/wiki/Andr%C3%A9_Mba_Obame

³⁴ 18.7.9 : <http://www.afrik.com/article17181.html>

³⁵ 13.8.9 GabonEco : <http://www.bdpmoam.org/articles/2009/08/14/abon-les-motifs-invoques-pour-un-report-de-lelection-selon-les-11-candidats/>

³⁶ 13.8.9 : <http://www.bdpmoam.org/articles/2009/08/13/au-gabon-lopposition-denonce-une-election-presidentielle-biaisee/>

³⁷ Si le Gabon compte 1,519 millions d'habitants en 2009 selon la Banque mondiale et google, la population est jeune et le taux d'inscription pas maximal : http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9mographie_du_Gabon

³⁸ 18.9.9 : http://www.gabonlibre.com/Gabon-Requete-de-Madame-Yvette-Ngwevilo-Rekangalt-candidat-independant-aux-elections-presidentielles_a1297.html

Selon le Monde à 3 jours du vote³⁹, « les adversaires du fils Bongo se retrouvent pour dénoncer les "trucages flagrants" dans la constitution du corps électoral. Ils soulignent l'étrangeté, pour un pays jeune de 1,3 million d'habitants, étrangers compris, de compter plus de 800 000 électeurs. "Tous les candidats qui ont appartenu au gouvernement disposent d'un énorme avantage : ils avaient mis à profit les législatives de 2006 pour battre le rappel de leurs partisans et les inscrire sur les listes électorales", indique un responsable politique. De nombreux Gabonais admettent qu'ils sont inscrits "à la fois au village et en ville". »

Le Collectif « Front du Refus » a indiqué le 6 octobre une liste de manipulations dans l'organisation du scrutin⁴⁰ : « 1) Non respect de la loi portant Code électoral (révision annuelle de la liste électorale pendant 45 ou 60 jours au cours du premier semestre de chaque année); Adoption par le Gouvernement d'un chronogramme des opérations électorales qui sera sans cesse violé par le Ministère de l'Intérieur. 2) Révision de la liste électorale : délais de révision insuffisants ; Démarrage de l'opération 3 jours après la date fixée. Insuffisances et mauvaise volonté manifestes du Ministère dans l'organisation des opérations d'inscriptions... 3) Affichage ... 4) Distribution des cartes d'électeurs en des lieux autres que les centres de vote intéressés, ce qui aura pour conséquence de désorienter certains électeurs le jour du vote. De nombreux inscrits n'ont pas retrouvé leurs cartes d'électeurs, autre cause du taux d'abstention élevé. 5) Désignation tardive par la CENAP des membres des bureaux de vote (président, vice-présidents et assesseurs); Formation insuffisante ou inexistante des scrutateurs. », et souligne aussi la convocation du collège électoral non faite en temps voulu.

Selon la mission d'observation de la Francophonie⁴¹, « L'opération de révision de la liste électorale s'est déroulée du 11 au 22 juillet 2009. Elle consistait à inscrire des personnes venant d'avoir l'âge requis pour être électeur ainsi qu'à rayer sur la liste les personnes décédées ou ayant perdu leur capacité électorale du fait d'une condamnation par la justice à une peine infamante. Initialement, la liste électorale utilisée lors des consultations sénatoriales de 2008 comprenait 732.000 électeurs. Après sa révision en juillet 2009, elle présentait un nombre total, en hausse, de 813.164 électeurs, vivant aussi bien au Gabon qu'à l'extérieur du pays. Toutefois, sur cette liste révisée figuraient des anomalies avérées, en dépit des efforts déployés par le Ministère de l'Intérieur pour obtenir de meilleurs résultats sur ce plan. L'explication du gonflement de la liste électorale est que le logiciel de traitement des données recueillies ne permettait pas de détecter les doublons. Aussi, ces défaillances ont probablement un lien avec l'état civil dont la mauvaise tenue, généralement constatée dans la plupart des pays en développement, est due à un défaut d'enregistrement systématique des naissances et surtout des décès, notamment en zone rurale».

Le fichier électoral était impropre, et le minimum nécessaire pour le corriger n'a pas été réalisé en raison du délai très court et de l'absence de négociation et de consensus. Cependant, si Ali Bongo pouvait en tirer un avantage certain, cela ne suffisait pas à garantir une victoire.

Des campagnes totalement déséquilibrées en faveur du ministre de la Défense Ali Bongo

La mission de la Francophonie a remarqué⁴² qu'« en dehors d'Ali Ben Bongo qui bénéficiait de l'appui logistique du parti au pouvoir, et d'André Mba Obame visiblement bien préparé pour la circonstance, les autres candidats n'avaient pas de ressources humaines et financières nécessaires, ni même la logistique pour couvrir l'ensemble du territoire national. En ce qui concerne la couverture médiatique des campagnes électorales, l'on a pu noter que seuls les deux « challengers » précités disposaient des moyens de communication leur permettant de mener une campagne digne au niveau national.»

La ministre gabonaise de la Communication, Laure Olga Gondjout, étaient aussi la porte-parole du candidat Ali Bongo, et « le ministère de la Communication semblait arbitrairement harceler et censurer des journalistes locaux et étrangers »⁴³. Selon Yvette Ngwèvilo Rékangal, candidate indépendante⁴⁴ : « tout au long de la campagne, les médias publics que sont les deux chaînes de télévisions RTG1 et RTG2 et leurs radios correspondantes ont presque totalement été confisquées par le seul candidat du PDG. » Philippe Bernard du

³⁹ 27.8.9 : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2009/08/27/election-inedite-au-gabon-apres-le-regne-d-omar-bongo-par-philippe-bernard_1232442_3212.html

⁴⁰ Front du Refus 6.10.9 http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2009/10/06/1729237_gabon-dans-le-doute-dites-la-verite.html

⁴¹ http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/GABON_RMO_30082009.pdf

⁴² Page 28, http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/GABON_RMO_30082009.pdf

⁴³ 1.9.9 : <http://cpj.org/fr/2009/09/gabon-le-scrutin-presidentiel-entache-par-la-censu.php>

⁴⁴ 18.9.9 : http://www.gabonlibre.com/Gabon-Requete-de-Madame-Yvette-Ngwèvilo-Rekangal-candidat-independant-aux-elections-presidentielles_a1297.html

Monde a observé que⁴⁵ « ses affiches dominant largement la campagne et il est le seul à sillonner le Gabon en hélicoptère, avantage décisif dans un pays largement dénué de routes. Il contrôle une chaîne de télévision privée - Télé Africa - tout comme son ancien ami aujourd'hui adversaire, André Mba Obame, avec TV+. »

Le 'Front du Refus' signale⁴⁶ : les « meetings, réunions publiques et marches interdits à l'opposition mais autorisés et largement couverts par les médias » pour Ali Bongo, « l'interdiction de certains lieux publics et hôtels faite aux candidats de l'opposition (ex : place de l'Indépendance a Bakoumba) », « l'utilisation des moyens de l'Etat par le candidat du parti au pouvoir (avion et hélicoptère présidentiels) », et le budget de campagne du candidat PDG (au pouvoir) insolent et disproportionné au regard de la pauvreté flagrante des populations, à comparer avec les budgets de campagne des autres candidats : Affichage envahissant, logistique ostentatoire (podiums de show-busines, parc automobile impressionnant, 5 à 6 avions Falcon, 1 FOCKER 100 , 2 à 3 hélicoptères, etc.. distribution abondante d'argent. » Exemple d'achats de conscience', Yvette Ngwèvilò Rékangal, rapporte que le Ministère de la Défense a « distribué une somme de 75 000 F CFA à chaque soldat au sein de tous les corps d'armées du pays ... moins d'une semaine avant le vote »⁴⁷.

Profitant du fichier électoral caduc, de cette campagne déséquilibrée, Ali Bongo ne gagnerait sans doute encore pas, il a dû continuer en remontant son score le jour J.

Un déroulement le jour du vote dans la pure tradition des 'mascarades'

Des fraudes massives ont été constatées le jour du vote, le 30 août 2009. Dans un document du 12 septembre, intitulé 'Explications sur ses élections présidentielles truquées au Gabon'⁴⁸, l'UPG de Pierre Mamboundou rapporte que, « outre la manipulation du collège électoral, le Clan Bongo a recours aux procédés identiques de feu le père: bourrage des urnes, achat des votes auprès des électeurs les plus démunis et mise à l'écart brutale, sous la menace des armes, des représentants des autres candidats, par exemple, dans la province du Woleu Ntem, aux dépens du candidat Mba Obame. »

Selon Yvette Ngwèvilò Rékangal⁴⁹, les interdictions de bureau de vote au représentant autre que ceux du PDG, et l'« absence totale de listes d'émargement » ont permis la falsification des procès verbaux, montrant une « contradiction entre le nombre d'électeurs obtenus des procès-verbaux des états-majors politiques et ceux annoncés par la CENAP » avec des cas de « nombre d'inscrits égal aux suffrages exprimés », et des localités avec « 100% des voix des 100% d'électeurs inscrits et votant » pour Ali Bongo. Elle liste également : « des urnes non codifiées ou mal codifiées, l'absence d'émargement ou les signatures identiques, l'absence d'empreintes digitales, le nombre d'émargements supérieurs au nombre de votants laissent croire à un bourrage volontaire des urnes ».

Le jour du scrutin, Tv+, la télévision d'André Mba Obame a été coupée par le Conseil national de la communication (CNC)⁵⁰. Le 1er septembre, « Africa 24, une chaîne internationale par satellite basée en France, rapportait que son équipe de journalistes à Libreville avait été sommée de quitter le pays immédiatement... Le ministre gabonais de l'Intérieur a par la suite démenti cette information et Africa 24 a pu terminer son séjour au Gabon... Les menaces étaient liées aux reportages de la station sur des tendances du vote qui étaient défavorables au candidat du parti au pouvoir, selon des journalistes locaux. » Par ailleurs, selon le Comité pour la protection des journalistes, « Avant le scrutin présidentiel, les autorités gabonaises ont refusé des délivrer des accréditations à des journalistes internationaux de médias français, notamment ceux de la chaîne de télévision internationale France 24 et l'hebdomadaire L'Express... Virginie Herz et Nicolas Germain de France 24, Vincent Hugué de L'Express, et Gervais Nitchou de l'agence AITV ».

⁴⁵ 27.8.9 : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2009/08/27/election-inedite-au-gabon-apres-le-regne-d-omar-bongo-par-philippe-bernard_1232442_3212.html

⁴⁶ Front du Refus 6.10.9 http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2009/10/06/1729237_gabon-dans-le-doute-dites-la-verite.html

⁴⁷ 18.9.9 : http://www.gabonlibre.com/Gabon-Requete-de-Madame-Yvette-Ngwèvilò-Rekangal-candidat-independent-aux-elections-presidentielles_a1297.html

⁴⁸ 12.9.9, UPG : http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2009/09/14/1695965_gabon-explications-sur-les-elections-presidentielles-truquees-upg-acr-au-nom-de-la-coalition-du-front-du-refus-du-coup-d-etat-electoral.html

⁴⁹ 18.9.9 : http://www.gabonlibre.com/Gabon-Requete-de-Madame-Yvette-Ngwèvilò-Rekangal-candidat-independent-aux-elections-presidentielles_a1297.html

⁵⁰ 1.9.14 : <http://cpj.org/fr/2009/09/gabon-le-scrutin-presidentiel-entache-par-la-censu.php>

TV+ sera recoupée après un appel à une Conférence nationale souveraine en août 2012

<http://www.france24.com/fr/20120816-emetteur-tv-chaîne-opposant-andré-mba-obame-incendie-ali-bongo-union-nationale/>

Cependant ! l'ensemble des irrégularités dans l'organisation en amont et des fraudes massives le jour du vote ne permettaient sans doute pas le coup d'Etat électoral, et celui-ci, a finalement été principalement basé sur un grand nombre de procès verbaux falsifiés et un comptage invérifiable, validés en force par la Cour constitutionnelle.

Après le vote, résultats, recours et 'recomptage' par la Cour constitutionnelle : un chef d'œuvre !

Ali Bongo, Pierre Mamboundou et André Mba Obame se sont tous les 3 déclarés gagnants dès le 31 alors qu'aucun chiffre n'était encore communiqué. Le lundi Mba Obame, s'appuyant sur ses chiffres⁵¹, se déclare⁵² «en tête dans 4 des 9 provinces gabonaises, représentant 62% du corps électoral » ajoutant « si le candidat de l'UPG se déclare vainqueur, je lui dirais qu'il est difficile d'être vainqueur si vous n'êtes en tête que dans trois provinces sur neuf qui ne représentent que 25% du corps. Quant au PDG (Ali Bongo), son candidat n'est en tête que dans deux provinces qui ne représentent que 16% du corps électoral. Ce ne sont pas des sondages mais des résultats ». Le 12 septembre, l'UPG donne ses chiffres⁵³ : « Après décompte de chacun des bureaux de vote, les résultats rendus publics obtenus par l'ensemble de l'opposition, dans les neuf provinces du Gabon, placent Pierre Mamboundou en tête avec 40,71 % des voix, suivi de Ali Bongo Ondimba avec 28,86 % des voix, enfin André Mba Obame, avec 24,68 % . ».

Pour l'Union du Peuple Gabonais⁵⁴, « Pour proclamer Ali Bongo vainqueur, il a fallu recourir à une manipulation (maintes fois pratiquée du temps du père Omar Bongo Ondimba) du collège électoral dans la province du Haut Ogooué, dont est originaire le Clan Bongo, soit: doubler purement et simplement le nombre d'électeurs pour le chiffrer à plus de 80 000, enfin attribuer sans vergogne 90 % des supposés votants au candidat Ali Bongo Ondimba. Après plus de 41 années de dictature, alors que la moyenne nationale de fréquentation des bureaux de vote est de l'ordre de 40%, la province du Haut Ogooué, fief du Clan Bongo, a été créditée d'un taux de participation de 90% au profit du fils du dictateur.»

La mésentente entre les 2 candidats, André Mba Obame, le candidat issu du système d'Omar Bongo orientant son discours vers plus de démocratie, et Pierre Mamboundou, opposant démocrate historique, a facilité la tâche d'Ali Bongo sur cette élection à 1 tour. L'opposition à une transmission pseudo-monarchique du PDG n'était pas unie et cette faiblesse était perceptible par la population comme à l'étranger. Après le vote, une stratégie unitaire était impossible à fixer, pour des mobilisations collectives dans la rue, ou du plaidoyer international.

Pendant le comptage, selon le Collectif 'Front du Refus', « le Président de la CENAP, lors de la réunion plénière, a refusé de continuer la comparaison des résultats compilés avec ceux des procès-verbaux des bureaux de vote concernés ; alors que ce travail avait déjà débuté pour la province de l'Estuaire⁵⁵. Le président de la CENAP a pris prétexte d'un appel téléphonique reçu par lui de la part du président de la Cour Constitutionnelle lui interdisant la vérification des chiffres compilés et leur comparaison avec ceux mentionnés dans les procès-verbaux des bureaux de vote, (parce que) cette tâche serait du ressort de la seule Cour Constitutionnelle en cas de contentieux électoral. »⁵⁶

Le jeudi 3, la CENAP a déclaré Ali Bongo gagnant avec 41,73% des voix devant André Mba Obame 25,88% et Pierre Mamboundou 25,22% et « quelques minutes après, le président de la CENAP René Aboghe Ella et le ministre de l'intérieur Jean François Ndongou sont apparus à la télévision nationale pour proclamer les résultats »⁵⁷. Selon Yvette Ngwèvilô Rékangal⁵⁸, « le procès-verbal n°009238/CENAP/Cab-P-P du 3 septembre 2009 qui a centralisé les résultats de l'élection présidentielle du 30 août 2009 n'a pas été signé par tous les membres du bureau de la CENAP. » Dans son recours à la Cour constitutionnelle qui insiste sur les Procès

⁵¹ <http://gabaodreams.over-blog.com/article-36400209.html>

⁵² 31.8.9: <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20090831.OBS9393/election-au-gabon-ali-bongo-se-dit-largement-gagnant.html>

⁵³ 12.9.9, UPG : http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2009/09/14/1695965_gabon-explications-sur-les-elections-presidentielles-truquees-upg-acr-au-nom-de-la-coalition-du-front-du-refus-du-coup-d-etat-electoral.html

⁵⁴ 12.9.9, UPG : http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2009/09/14/1695965_gabon-explications-sur-les-elections-presidentielles-truquees-upg-acr-au-nom-de-la-coalition-du-front-du-refus-du-coup-d-etat-electoral.html

⁵⁵ Note ajoutée par R*E : Irrégularités constatées dans la province de l'Estuaire <http://fr.calameo.com/read/00039023606d0df242304>

⁵⁶ 6.10.9 : http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2009/10/06/1729237_gabon-dans-le-doute-dites-la-verite.html

⁵⁷ 3.9.9 : AFP : <http://centrafrique-presse.over-blog.com/article-35636590.html>

⁵⁸ 18.9.9 : http://www.gabonlibre.com/Gabon-Requete-de-Madame-Yvette-Ngwèvilô-Rekangal-candidat-independant-aux-elections-presidentielles_a1297.html

verbaux et les incohérences sur les nombres d'inscrits⁵⁹, André Mba Obame demande de reconnaître que ce procès verbal est illégal. Il a dénoncé « un coup d'Etat électoral »⁶⁰, alors que « la procédure commençait à mettre à nu la falsification des résultats » et réclamé la reprise des travaux de la Commission électorale là où, à ses yeux, ils ont été interrompus, c'est-à-dire lors de la nuit de mercredi à jeudi quand les délégués de l'opposition ont réclamé en vain la confrontation des procès-verbaux de tous les bureaux de vote. »

Le 4 septembre, la Cour constitutionnelle a 'confirmé' les résultats du vote sans avoir, d'après le Front du Refus, « vérifié la régularité en violation de la loi 16/96 portant dispositions spéciales relatives à l'élection du Président de la République en son article 17 qui stipule : « La Cour constitutionnelle contrôle la régularité des opérations électorales dont elle proclame les résultats sous réserve des contentieux électoraux ». »⁶¹ La présidente de la Cour, Marie Madeleine Mborantsuo, « a déclaré "élu le candidat Ali Bongo Ondimba du PDG avec 141.952 soit 41,73% (...) sous réserve du contentieux dont la Cour serait saisie" »⁶². Cela a permis à Ali Bongo de recevoir l'onction de Nicolas Sarkozy le 6 septembre sur la base d'une référence à la Cour constitutionnelle.

La mission d'observation de l'OIF a constaté que⁶³: « la coalition des candidats opposés à Ali Ben Bongo ont considéré que les résultats annoncés par le Ministre de l'Intérieur et confirmés par la Cour constitutionnelle ne correspondaient pas exactement aux procès verbaux réels établis dans les différents bureaux de vote. Ainsi, le 17 septembre 2009, ils ont déposé des recours en annulation de ce scrutin ... Pour le candidat indépendant, André Mba Obame, il était nécessaire que la Cour examina les 2815 procès verbaux et autant de fiches d'émargement qui, seuls, permettent d'établir les résultats réels. S'agissant justement de leur authenticité, les plaignants auraient relevé des cas de « procès verbaux vierges, incomplets ou rédigés, de bout en bout, par une seule personne» (Cf. 3^{ème} arrondissement de la ville de Franceville et départements de la Mpassa, Ogooué Ayili dans le Haut ogooué...). .. dans certaines régions le candidat du PDG aurait obtenu 100% des suffrages exprimés (Haut Ogooué)... un candidat qui aurait perdu l'élection dans six des neuf provinces du Gabon, dont notamment à l'Estuaire (plus de la moitié de l'électorat gabonais y vit), dans l'Ogooué Maritime(2^{ème} province démographique et poumon économique du Gabon), dans le Woleu Ntem (3^{ème} province en terme de population), dans la Nyanga et de la Ngounié (3^{ème} et 4^{ème} province sur le plan démographique) et dans le Moyen Ogooué, puisse remporter une telle consultation avec un score aussi confortable. .. La cour (constitutionnelle) a rejeté les 11 recours en annulation pour défaut de preuves matérielles suffisantes. »

Le 4 septembre, la Mission d'observation électorale de l'Union Africaine a jugé, « que les opérations électorales s'étaient déroulées "conformément aux dispositions légales" », en relevant « des irrégularités et des faiblesses. »⁶⁴ Ce message classique de l'UA cache peut-être une réalité plus complexe en raison de la présence de Jean Ping, au poste de président de la Commission de l'Union africaine. En février 2014, arrivant dans l'opposition, Jean Ping a fait mine de s'interroger sur le résultat de 2009⁶⁵. Selon le site Gabon Review, celui-ci, en 2009, « en accord avec les autorités gabonaises, avait fait appel au Pr Albert Tévoédjrè, alors Médiateur de la République du Bénin et Président de l'Association des Médiateurs de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (Uemoa) pour diriger la mission des observateurs de l'UA », et « Au cours d'une conférence de presse organisée par la Commission d'accueil et d'encadrement des observateurs internationaux, organe mis en place par le ministère gabonais de l'Intérieur à l'occasion de cette présidentielle, ceux-ci avaient littéralement été empêchés de livrer à la presse nationale l'ensemble de leurs observations. Ce couac avait d'ailleurs provoqué un léger froid entre ceux qui allaient devenir les nouveaux dirigeants du Gabon et Addis-Abeba. »

Selon l'association Survie⁶⁶ : « Ces résultats annoncés par la CENAP ... contredirent toutes les estimations qui donnaient, procès-verbaux des décomptes de voix à l'appui, Ali Bongo derrière ses deux principaux concurrents. Des faux PV et des PV falsifiés ont été introduits à la CENAP. » D'après la présidente de Survie,

⁵⁹ 16.9.14, André Mba Obame <http://fr.calameo.com/read/00039023603f89ac59016>

⁶⁰ 4.9.9 : http://www1.rfi.fr/actufr/articles/117/article_84351.asp

⁶¹ Collectif « Front du Refus », 6.10.9 : http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2009/10/06/1729237_gabon-dans-le-doute-dites-la-verite.html

⁶² 4.9.9 : <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20090904.OBS9998/la-cour-constitutionnelle-gabonaise-confirme-l-election-d-ali-bongo.html>

⁶³ Rapport mission OIF page 29-30, http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/GABON_RMO_30082009.pdf

⁶⁴ 4.9.9 : <http://www.maliweb.net/category.php?NID=49906>

⁶⁵ 4.2.14 : <http://gabonreview.com/blog/qui-a-gagne-lelection-presidentielle-anticipee-de-2009/>

⁶⁶ 4.9.9 : <http://survie.org/francafrique/gabon/article/gabon-coup-de-force-francafricain>, 9.12.11 :

http://survie.org/IMG/pdf/DossierInfoLegislativesGabon_9_12_2011.pdf, 4.9.9 <http://survie.org/francafrique/gabon/article/gabon-lettres-aux-deputes-a-propos>

Odile Tobner⁶⁷, « Les premières constatations dans les bureaux montraient une avance considérable des deux candidats d'opposition (Pierre Maboundou et Andre Mba Obame) et Ali Bongo arrivait assez loin en troisième position. Ce résultat est un coup de force. Il n'a même pas été annoncé à l'unanimité car le procès verbal n'a pas été signé par tous les membres de la commission. Il y a eu beaucoup d'affrontement au sein de cet organe qui a longtemps tergiversé pour remettre les résultats... On a le témoignage de Marc Ona ... qui dit que la victoire d'Ali Bongo était déjà annoncée avant même le dépouillement.» Pour celui-ci⁶⁸, « Ali Bongo ne peut pas gagner cette élection. Il est trop impopulaire. D'après les procès-verbaux des votes collectés par les représentants de chaque candidat, il a perdu à Libreville (qui regroupe 40% de l'électorat), à Port-Gentil et à Oyem (3e ville du pays), ce qui le place en troisième position. »

Marc Ona rapporte aussi que « les communications Internet et les SMS ont été coupés »⁶⁹. Il souligne que « Le Parti démocratique du Gabon (PDG), le parti d'Ali Bongo, possède toutes les institutions. La Cour constitutionnelle a fait campagne pour lui. Les gens le savent. C'est pour ça qu'ils protestent aujourd'hui, pour dire que ça suffit. » Les manifestants rassemblés devant le siège de la CENAP pour s'assurer du bon décompte des voix, ont été dispersés violemment par le Chef d'Etat-major général des Forces armées gabonaises, Ella Ekoga. Pierre Maboundou a été « blessé à la tête et à l'épaule »⁷⁰, et a disparu plusieurs jours, d'après son porte-parole, Thomas Ibinga⁷¹ : « Après l'intervention des bérets rouges, il y a eu une telle confusion qu'on ne sait pas où le président de l'Union du peuple gabonais a été conduit. »

La présidente de la Cour constitutionnelle est Marie Madeleine Mborantsouo, « mère de deux enfants dont le père n'est autre que feu Omar Bongo Ondimba »⁷². Le traitement des recours par la Cour a été une « parodie » selon l'UPG, alors que « le conflit d'intérêt majeur au sein de la plus haute Juridiction du pays a toujours été systématiquement dénoncé par l'ensemble des forces d'oppositions gabonaises », par exemple lors de la présidentielle de 2005. La Cour constitutionnelle présidée par Marie Madeleine Mborantsouo a donc assuré la continuité de la dictature entre Omar et Ali Bongo.

Le 30 septembre, un recomptage a été commencé à la demande de la Cour constitutionnelle⁷³ sans consensus sur son organisation, la présence des candidats ou de leurs représentants ayant été refusée⁷⁴ : « Mme Mborantsouo a indiqué que le nouveau décompte ne consistait pas en une confrontation des résultats des procès-verbaux (PV) de chaque bureau avec ceux de l'opposition. "Le Code électoral prévoit que les pièces utiles doivent être jointes à la requête (...) Les PV auraient pu être remis au greffier ou au magistrat rapporteur au moment des auditions. Ces PV n'ont pas encore été déposés. La Cour ne dispose pas de ces PV dont ils (requérants) font état à l'extérieur"... L'opposition a affirmé à plusieurs reprises qu'elle comptait notamment sur la confrontation des PV des 2.815 bureaux de vote utilisés pour le comptage et ceux remis à chaque parti dans chaque bureau, pour établir les preuves de fraude électorale. » Selon Bruno Ben Moubamba⁷⁵, pour le recomptage, « des délégations de la CENAP ont sillonné le pays afin d'essayer d'obtenir des signatures par la voie de la corruption pour des procès verbaux de bureaux de vote déficients, ou alors produits pour la circonstance sans réalité concrète. », ajoutant « La commission électorale (CENAP) du Haut-Ogooué a validé le nombre de 57.521 votants dont 52.031 ont voté pour Ali Bongo, soit 90, 45 % des suffrages. Ce résultat est sans appel surtout lorsqu'on sait que dans une province peuplée d'autant d'âmes (Ogooué Maritime) le collège électoral était de 26.000 personnes. ». La cour a terminé le recomptage sans transparence et a reporté son verdict après l'étude de 11 recours⁷⁶. Selon Evolo Evinge, pseudonyme d'une personnalité de l'UPG⁷⁷, le 6 octobre, « Pour garantir les résultats, la Cour constitutionnelle a récemment chargé une délégation de la CENAP, accompagnée des sous-préfets des localités concernées d'obtenir, - a posteriori et en l'absence des représentants des candidats de l'opposition -, les signatures des divers membres des bureaux de vote sur les procès-verbaux falsifiés qu'elle détient. »

⁶⁷ http://www.lemonde.fr/afrique/article/2009/09/04/l-election-gabonaise-est-un-coup-de-force_1236029_3212.html

⁶⁸ 4.9.9 : <http://www.electionsafrique.org/Gabon-Interview-de-Marc-Ona.html>, <http://www.20minutes.fr/monde/345093-20090904-ali-bongo-president-gabon-sous-tension>

⁶⁹ 4.9.9 : <http://www.electionsafrique.org/Gabon-Interview-de-Marc-Ona.html>

⁷⁰ 8.9.9 : <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20090905.OBS0004/gabon-deux-morts-dans-des-violences-a-port-gentil.html>

⁷¹ 4.9.9, RFI : http://www1.rfi.fr/actufr/articles/117/article_84351.asp

⁷² 12.9.9, UPG, Ibid

⁷³ 1.10.14 : coalition des candidats et partis politiques de l'opposition <http://mouvementciviquedugabon2009.unblog.fr/2009/10/03/>

⁷⁴ 1.10.9, AFP : <http://centrafrique-presse.over-blog.com/article-36754049.html>

⁷⁵ 5.10.9 : <http://moubamba.com/2009/10/05/pourquoi-il-faut-annuler-lelection-du-30-aout-2009/>

⁷⁶ 3.10.9 : <http://www.jeuneafrique.com/Article/DEPAFP20091003T191902Z/justice-opposition-election-presidentielle-pierre-maboundou-presidentielle-gabonaise-fin-du-recomptage-des-voix.html>

⁷⁷ 6.10.9 : http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2009/10/06/1729237_gabon-dans-le-doute-dites-la-verite.html

Le 12 octobre ont eu lieu des auditions sur les recours⁷⁸. Dans une « parodie de procédure constitutionnelle, les conseils et les représentants des 11 opposants qui ont déposé ce recours en annulation n'ont disposé que de cinq minutes en moyenne pour apporter leurs observations. »⁷⁹ Ce 12 octobre, un nouveau décompte inverse les positions entre Pierre Mamboundou et André Mba Obame⁸⁰ : Ali Bongo aurait 41,79 %, Pierre Mamboundou 25,64% et André Mba Obame 25,33%. Sans surprise, la cour constitutionnelle a rejeté les recours, validé les Procès Verbaux. André Mba Obame a alors commencé une grève de la faim⁸¹ qui durera 3 semaines⁸².

Dans le documentaire 'Françafrique' de Patrick Benquet diffusé sur France 2 les 9 et 16 décembre 2010, cité par Jeune Afrique⁸³, « Michel de Bonnacorse, ex-conseiller Afrique du président français Jacques Chirac, affirmait que les résultats d'Ali Bongo Ondimba et André Mba Obame avaient été inversés : Michel de Bonnacorse s'était ensuite rétracté évoquant le « montage » de ses propos et affirmant : « Je disais que la dernière rumeur du jour [...] c'était que c'était inversé [le résultat]. En aucune façon, je n'ai endossé cette affaire, mais j'ai sans doute été maladroit. » Le passage du documentaire où il dit « Ecoutez, nous, on a plein d'infos – et pas seulement du réseau français – comme quoi Obame a eu 42% et Bongo 37%. Et que ça a été quasiment inversé. » a été confirmé par le script complet fourni par Patrick Benquet à Xavier Harel et Thomas Hofnung⁸⁴. A la suite de ces révélations, le 18 décembre 2010, l'Union nationale a « appelé Ali Bongo Ondimba à la démission »⁸⁵.

En février 2010, André Mba Obame a fondé l'Union nationale avec Zacharie Myboto et 5 candidats de la présidentielle de 2009. Observant la révolution en Tunisie de décembre 2010 et janvier 2011 et les réactions internationales positives, le 25 janvier 2011, il s'est autoproclamé président du Gabon⁸⁶ et a annoncé la composition de son gouvernement et aussitôt, le 27 janvier, son parti a été dissout accusé d'avoir « violé gravement la constitution »⁸⁷. Cette interdiction a ruiné la préparation des législatives et provoqué le boycott. Parti à l'étranger pour se soigner, il est revenu à Libreville en août 2012⁸⁸.

En septembre 2011, les câbles Wikileaks ont révélés la compréhension de l'inversion du résultat par l'ambassadeur américain, Eunice S. Reddick⁸⁹ juste après le 3 septembre : « Les chiffres initiaux du vote présentent des préoccupations, en particulier le grand nombre d'électeurs et le chiffre exceptionnellement élevé en pourcentage qui a voté pour Ali Bongo, dans sa région d'origine pourtant peu peuplée. Il est surprenant que cette province rurale présente des chiffres dans des proportions plus élevées que des zones urbaines plus densément peuplées du Gabon... La plupart des observateurs s'accordent sur une importante incohérence: la forte participation et le décompte des voix dans le Haut-Ogooué, province natale de la famille Bongo et des Téké. Le Haut-Ogooué est peu peuplé, région densément forestière qui manque d'infrastructures importantes. Elle a été la seule province à voter, selon le ministère de l'intérieur, à une écrasante majorité pour Ali Bongo. Avant les élections, le gouvernement a annoncé que la population d'électeurs inscrits dans le Haut-Ogooué était de 88490 personnes, et celle de l'Ogooué-Maritime (la province avec la deuxième ville la plus peuplée du Gabon, Port-Gentil, et bastion de l'opposition) et les 77 292 électeurs dans. Cependant, d'autres statistiques du gouvernement indiquent qu'il n'y a environ que 44000 personnes à Franceville, dans le Haut-Ogooué et 111000 personnes à Port-Gentil dans l'Ogooué-Maritime. La plupart des observateurs n'acceptent pas que Port-Gentil et sa province aient 10 000 électeurs en moins que le Haut-Ogooué. Selon le ministère de l'Intérieur, 58210 personnes ont voté dans le Haut-Ogooué - presque 65% des électeurs. Un nombre qui est considérablement plus élevé (de 15 points de pourcentage) que toutes les autres 8 provinces du Gabon. Les moniteurs de l'ambassade

⁷⁸ <http://fr.calameo.com/subscriptions/395089>

⁷⁹ 12.10.9 : Bruno Ben Moubamba, <http://moubamba.com/2009/10/12/les-auditions-devant-la-cour-constitutionnelle-du-gabon-minute-par-minute/>

⁸⁰ 12.10.9 : Bruno Ben Moubamba, <http://moubamba.com/2009/10/12/les-auditions-devant-la-cour-constitutionnelle-du-gabon-minute-par-minute/> + http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lection_pr%C3%A9sidentielle_gabonaise_de_2009

⁸¹ 12.10.9 : <http://www.jeuneafrique.com/Article/DEPAFP20091012T150024Z/-justice-opposition-election-presidentielle-Andre-Mba-Obame-Andre-Mba-Obame-en- greve-de-la-faim.html>

⁸² 3.11.9 : <http://www.jeuneafrique.com/Article/DEPAFP20091103T135340Z/gabon-opposition-election-presidentielle-andre-mba-obameandre-mba-obame-arrete-sa-greve-de-la-faim.html>

⁸³ 26.1.11, <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20110126123753/>

⁸⁴ Xavier Harel et Thomas Hofnung 'Le scandale des Biens mal acquis', 2011, p205, http://www.editionsladecouverte.fr/catalogue/index-Le_scandale_des_biens_mal_acquis-9782707164872.html

⁸⁵ 19.12.10 : <http://www.jeuneafrique.com/Article/DEPAFP20101219104513/france-afrique-un-oppositionle-documentaire-francafrique-provoque-des-remous-dans-la-politique-interieure.html>

⁸⁶ <http://www.dw.de/mba-obame-rentre-au-gabon/a-16161790>

⁸⁷ <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20110126123753/>

⁸⁸ Meeting interdit à Libreville le samedi 25 août 2012 : <http://gabonreview.com/blog/lunion-nationale-a-tenu-son-meeting-interdit/>

⁸⁹ 7.9.11 : http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2011/09/07/2584652_gabon-les-cables-de-wikileaks-vi-les-analyses-de-l-ambassade-des-usa-a-libreville-concluent-que-les-elections-presidentielles-2009-ont-ete-truquees.html

qui ont visité plusieurs sites, à Libreville, Oyem dans la province du Woleu-Ntem et à Port Gentil, ont rapporté un taux de participation proche de 30% dans l'ensemble. Selon l'analyse de l'ambassade, sans le grand nombre de voix du Haut-Ogooué, les 41% d'Ali Bongo se rétrécissent considérablement. Si on contrôle le pourcentage du Haut-Ogooué en le ramenant dans des proportions de voix plus proche de celles des autres provinces et une population de votants plus raisonnable, Ali Bongo perdrait 12% de son chiffre officiel ce qui le ramènerait dans la marge d'erreur des deux principaux challengers; Pierre Mamboundou avec 25% et André Mba Obame, avec 26%. D'autres provinces, particulièrement celles qui bordent le Haut-Ogooué, ont également des taux de participation étrangement élevés ; ainsi, si on y effectuait les mêmes corrections que celle proposée pour le Haut-Ogooué, cela pousserait le chiffre d'Ali Bongo à un niveau encore plus faible. Ces chiffres gonflés ont également alimenté les rumeurs que les «étrangers» de la République du Congo, à la frontière du Haut-Ogooué, et d'autres non-citoyens ont été enregistrés au cours de la révision des listes électorales avant les élections. »

Dans un autre télégramme 'secret' à la Secrétaire d'État Hillary Clinton, le 8 novembre 2009 avant sa visite en France, l'ambassadeur des USA à Paris, Charles Rivkin indiquait⁹⁰ : « Octobre 2009: Ali Bongo inverse le décompte des voix et se déclare président du Gabon ». Malheureusement, la diplomatie américaine n'a pas osé s'engager sur cette question par la suite. Selon Wikileaks : « Mme Clinton a alors conseillé au président américain Barack Obama de ne pas reconnaître celui donné vainqueur à Libreville. Il a fallu attendre que le Gabon assure la présidence du Conseil de sécurité de l'ONU en mars 2010 pour que la situation se normalise. »⁹¹.

Ainsi, après le faux comptage de la CENAP, Marie Madeleine Mborantsuo et la Cour constitutionnelle ont joué un rôle essentiel dans le coup d'Etat électoral. Nicolas Sarkozy n'a eu qu'à appuyer très cyniquement sur la Cour constitutionnelle pour valider le passage en force, d'une manière courante dans les ex-colonies françaises en Afrique dans les années 2000. Le soutien à un dictateur n'est pas plus incriminé par la justice internationale, que ne le sont les coups d'état électoraux eux-mêmes.

Un soutien déterminant de la présidence française dans la continuité de la Françafrique

Fin 2014, «s'il est impossible de le dire publiquement ('continuité de l'État oblige'...)⁹², les commentaires se diffusent enfin sur la catastrophe provoquée par l'opération Harmattan improvisée et mal préparée, de Nicolas Sarkozy en 2011 en Libye, parce que la question se pose de « réparer les dégâts » pour la « sécurité dans le Sahel ». Les points communs entre les arrangements avec la Libye en 2007 et le Gabon en 2009, ce sont des interrogations sur le financement de la campagne électorale d'un futur président français, sauf qu'aucune enquête de justice n'est lancée pour le Gabon. Certes au Gabon, pays qui comporte une base militaire française, la question qui se pose n'est pas celle de « réparer les dégâts » par de l'ingérence supplémentaire, mais comme on l'a vu au Burkina Faso, l'avis des dirigeants français pèse toujours sur le rapport de force interne comme sur les positions européennes ou internationales, et un soutien à la démocratie sera efficace s'il s'inscrit dans une logique cohérente avec un historique.

A la mort d'Omar Bongo, le 16 juin 2009, Nicolas Sarkozy rassurait « C'est au gabonais de choisir et à eux seuls. La France n'a pas de candidat »⁹³. Après le scrutin, Robert Bourgi expliquait «La France n'avait pas de candidat au Gabon. Elle n'est intervenue ni avant le processus électoral, ni pendant, ni après... la France est intervenue auprès des chefs d'Etat africains de la région pour apaiser les esprits»⁹⁴ et, selon Libération, l'Elysée précisait « que rien ne peut laisser penser «qu'on s'est ingéré dans l'élection gabonaise», et que la France attendait désormais «que la procédure soit définitive pour reconnaître les autorités légitimes gabonaises». »

Le lundi 31 août, le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, Eric Chevallier, a déclaré⁹⁵: « La France se félicite du bon déroulement du scrutin du 30 août et de la bonne participation en dépit de certaines difficultés techniques... Nous faisons confiance aux institutions (...) pour que le processus continue à se dérouler dans le calme jusqu'à la proclamation des résultats. » Au téléphone, le 3 septembre, le secrétaire

⁹⁰ 29.12.10 : <http://www.kassataya.com/monde/4746-gabon-wikileaks-confirme-quel-y-a-eu-coup-detat-au-gabon-et-francafrique-en-mauritanie-en-guinee-et-a-madagascar-titre-kassataya>

⁹¹ 31.12.10 : <http://www.courrierinternational.com/article/2010/12/31/wikileaks-met-a-mal-la-francafrique>

⁹² <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2815p012.xml0/idriss-d-by-itno-crise-libyenne-jean-yves-le-drian-forum-de-dakar-libye-s-curit-au-sahel-merci-de-r-parer-les-d-g-ts-en-libye.html>

⁹³ Xavier Harel et Thomas Hofnung 'Le scandale des Biens mal acquis', 2011, p203,

⁹⁴ 7.9.9, http://www.liberation.fr/monde/2009/09/07/pour-robert-bourgi-la-france-n-a-pas-soutenu-ali-bongo_579961

⁹⁵ 31.8.9 : <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20090831.OBS9393/election-au-gabon-ali-bongo-se-dit-largement-gagnant.html>

d'Etat à la Coopération Alain Joyandet a indiqué⁹⁶ « La France appelle au calme et au respect des institutions jusqu'au bout. S'il doit y avoir des contestations, il faut que ça se fasse devant les institutions qui sont prévues pour ça », sans prendre de précaution par rapport à l'absence d'indépendance d'une Cour constitutionnelle classique dans une dictature et évidente au Gabon.

La méthode de validation française des élections fraudées et au résultat inversé dans les dictatures est bien identifiée et a été souvent dénoncée⁹⁷ : validation officielle avec un renvoi anecdotique vers la Cours constitutionnelle en sachant que cette cours est pilotée par le pouvoir en place et qu'il n'y a pas d'Etat de droit dans les dictatures qui sont identifiées sans être dénoncées. L'élection présidentielle de 2009 au Gabon était une occurrence supplémentaire.

Le Parti socialiste français a pris position le 3 septembre⁹⁸ : « Le PS regrette que l'élection présidentielle gabonaise n'ait pas permis de désigner le nouveau Président du Gabon selon une procédure irréprochable sur le plan démocratique. Ce scrutin, organisé dans une certaine précipitation, n'a malheureusement pas permis d'obtenir un résultat clair et incontestable. De nombreux observateurs, notamment l'Union africaine, qui considère que ce scrutin est entaché « d'irrégularités », ont exprimé des réserves sur la base de constatations précises : la brièveté de la campagne ; l'incertitude entourant la constitution des listes électorales et les nombreux doublons ; l'inégalité des moyens financiers dont disposaient les candidats ; le climat d'inquiétude entourant le scrutin, en particulier avec l'arrêt de la distribution des SMS ou la suspension de certains médias, y compris français ; le vif débat sur l'authenticité des procès verbaux des bureaux de vote. Dès lors, le Parti socialiste s'étonne des déclarations du Secrétaire d'Etat français à la coopération, Alain Joyandet, qui affirmait que ces élections s'étaient déroulées dans un climat « qui n'appelait pas de contestation particulière » avant même la proclamation des résultats et malgré le constat d'absence de consensus au sein de la commission électorale nationale autonome et permanente. » Le 4 septembre sur Canal +⁹⁹, ce même ministre s'est autorisé un argument : « dans les grandes démocraties que l'on connaît bien. Le fils a été président à la suite du père. Je pense aux États-Unis par exemple. »

L'influence française a été perçue négativement. A Port-Gentil, entre les 3 et 6 septembre, une foule de mécontents¹⁰⁰ s'en sont pris à des intérêts français, tentant d'incendier le consulat de France, s'attaquant à 3 stations services de Total, au Foyer Roger Buttin, centre sportif et social de Total¹⁰¹ et à Schlumberger, provoquant une sortie du 6e Bataillon d'infanterie de marine français¹⁰². Jean-François Ndongou, le ministre de l'Intérieur gabonais, a indiqué à la presse « que son pays n'avait « pas besoin » de l'aide militaire de la France. « Nous n'allons pas utiliser (les hommes du) 6e BIMa qui sont sur notre territoire par les accords que nous avons avec la France, nous n'en avons pas besoin, nous ne sommes pas en état de siège »¹⁰³. Après 3 nuits de violences, 3 morts ont été officiellement reconnus, mais l'opposition évoque, elle, des morts impossibles à chiffrés en raison de la terreur, 57 et plus, selon son rapport¹⁰⁴. Le porte-parole du quai d'Orsay Eric Chevallerier a indiqué que « c'est aux autorités gabonaises d'apporter la sécurité dans le pays » et que les militaires français étaient « mobilisés »¹⁰⁵.

Total est une multinationale maintenant éloignée de l'Etat français et loin d'être seule dans le pétrole au Gabon¹⁰⁶. Les taux de profits très élevés qui étaient accordés à Elf dans les années 90, n'ont pas baissés aussi vite qu'au Congo Brazzaville, sans doute parce que le Gabon a tardé à faire passer les contrats en Contrats de partage de production (CPP)¹⁰⁷, mais, en réalité, l'influence française axée historiquement sur le pétrole a laissé

⁹⁶ 3.9.9 : http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/tensions-dans-les-rues-de-la-capitale-gabonaise_784248.html

⁹⁷ http://www.electionsafricaine.org/Collectif-de-solidarite-avec-les_.html

⁹⁸ 3.9.9 : <http://presse.parti-socialiste.fr/tag/elections/>

⁹⁹ 4.9.9 : http://gwedenis.blogspot.fr/2009_09_04_archive.html

¹⁰⁰ présentés par certains média comme des partisans de Pierre Mamboundou

¹⁰¹ 8.9.14 : <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20090905.OBS0004/gabon-deux-morts-dans-des-violences-a-port-gentil.html>

¹⁰² 3.9.9 : <http://www.lepoint.fr/actualites-monde/2009-09-03/des-militaires-francais-devant-le-consulat-de-port-gentil/924/0/374062>

¹⁰³ 3.9.9 : <http://www.leparisien.fr/international/le-gabon-ne-veut-pas-d-aide-militaire-de-la-france-03-09-2009-626533.php>

24.9.9 : http://www.gabonlibre.com/Desormais-l-armee-francaise-patrouille-dans-les-rues-de-Port-Gentil_a1319.html

¹⁰⁴ 22.9.9 : http://www.gaboneco.com/nouvelles_africaines_15067.html

¹⁰⁵ 8.9.9 : <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20090905.OBS0004/gabon-deux-morts-dans-des-violences-a-port-gentil.html>

¹⁰⁶ http://www.tresor.economie.gouv.fr/10211_le-secteur-petrolier-au-gabon-2013

¹⁰⁷ Dans les années 90, Congo Brazzaville et Gabon récupérait 17% sur le pétrole et Elf 83% : <http://survie.org/francafricaine/article/nappes-de-petrole-et-d-argent-sale>, En quittant les contrats de concession pour les Contrats de Partage de Production (CPP), le Congo est arrivé

une structure relationnelle figée entre les Etats, malgré l'évolution des données commerciales et financières. Dans une période très trouble le discours sur les « intérêts français » à protéger, les 10 000 ressortissants comme les intérêts pétroliers, n'a pas été séparé de l'image de la collaboration avec le pouvoir en place en plein coup d'Etat.

Le 4 septembre, le Ministre des affaires étrangères français, Bernard Kouchner, est intervenu sur RTL¹⁰⁸ : « Nous n'avons joué aucun rôle dans le scrutin... il faut des perdants puisqu'il y a des vainqueurs. Que ces élections ont été très surveillées, d'abord par des africains, par des missions d'observation internationales nombreuses, par des missions nationales, c'est-à-dire gabonaise, et que toutes ces missions se sont déclarées satisfaites par la préparation et le déroulé des opérations de vote du 30 août. C'est même la première fois qu'il y a eu très librement beaucoup de candidats, et certains se sentent peut-être frustrés, mais les résultats qui ne sont pas définitifs parce que c'est la Cour constitutionnelle qui va les proclamer, et, il y aura toute une période pendant laquelle, 15 jours je crois, les recours seront possibles et seront examinés. .. Oui (les élections se sont bien déroulées). Il y a une présidence par intérim, Mme Rose Rogombé, qui a très bien fait son travail. Il y a eu à peine de retard dans la préparation et ensuite le déroulé des élections, et tout ça, c'est fait au grand jour. Et la France n'est pas intervenue. La France n'avait pas de candidat et n'a pas de candidat. La France acceptera le résultat des élections les plus contrôlées possible. » Ignorant le paradoxe, Bernard Kouchner intervient dans l'histoire du Gabon en validant un coup d'Etat alors qu'il nie que l'exécutif français intervienne. Selon les révélations de Pierre Péan, 6 mois auparavant, le ministre avait été payé 216 000 euros net sur trois ans comme consultant sur le système de santé gabonais¹⁰⁹.

Le 6 septembre 2009, « Nicolas Sarkozy a adressé ses "félicitations" et ses "vœux de succès" à Ali Bongo Ondimba pour son élection à la tête du Gabon. »¹¹⁰ : « Après l'annonce par la Cour constitutionnelle (le 4 septembre) des résultats de l'élection présidentielle, je suis heureux de vous adresser mes félicitations et mes vœux de succès pour l'exercice des hautes responsabilités qui vous attendent »¹¹¹. Il fait preuve de cynisme en évoquant¹¹² « la préservation de la paix et de la stabilité, l'enracinement de la démocratie et la lutte contre la pauvreté ». Le Président de l'association Observatoire national de la démocratie, Dieudonné Minlama Mintogo, lui a adressé une lettre ouverte¹¹³ : « Pour les gabonais ce message de félicitation constitue une pression sur la Cour constitutionnelle et réduit à néant toutes les chances de voir les différents recours introduits par les autres candidats aboutir... le peuple gabonais vous tient pour responsable de ce nouveau coup d'état électoral et de toutes les conséquences qui en suivront. »

Le 'Rapport de la Mission d'information et de contacts de la Francophonie'¹¹⁴, conduite par Gérard Latortue, ancien Premier Ministre d'Haïti, et comportant plusieurs français, présente uniquement entre le 21 août et le 4 septembre, et qui n'a observé le jour du vote qu'une dizaine de centres de vote de Libreville indique en introduction : « les délais imposés par la constitution en vue de la tenue de ce scrutin ne permettaient pas réellement une bonne préparation des opérations électorales. », et page 23 « Il aurait fallu, peut-être, une transition plus longue, de manière à permettre une meilleure préparation de l'élection présidentielle anticipée. Ainsi, l'on aurait pu avoir une liste électorale plus fiable, permettre à un nombre d'électeurs plus important de pouvoir retirer leurs cartes et prendre part au vote, assurer une formation plus appropriée des agents électoraux et donner aux candidats la possibilité d'organiser leurs campagnes électorales dans des conditions plus acceptables. » Au-delà des critiques principales, le processus électoral n'a pas pu être correctement étudié, et le rapport synthétise les avis des opposants comme du pouvoir. L'hypothèse de l'inversion du résultat est évoquée page 26 : « Il est regrettable que la mission francophone n'ait pas pu observer les opérations de centralisation et de traitement des résultats. En effet, cette phase était très importante puisque elle déterminait le rang des

dans les années 2000 à 33% en moyenne, selon la production: http://www.secours-catholique.org/IMG/pdf/Rapport_Pe_trole_Congo_fev_2011-1-2.pdf, Selon le ministre du pétrole gabonais, fin 2012, "moins de 20% des profits pétroliers restent au Gabon. Notre objectif est de faire en sorte que d'ici 5 ans, nous puissions atteindre 30% et d'ici 20 ans, atteindre 35 à 45%" : <http://www.agenceecofin.com/hydrocarbures/0910-7024-gabon-un-nouveau-code-petrolier-pour-profiter-davantage-du-petrole>

¹⁰⁸ 4.9.9 : <http://www.rtl.fr/actu/politique/bernard-kouchner-sur-rtl-j-invite-les-francais-du-gabon-a-rester-chez-eux-5927263861>

¹⁰⁹ 6000 x 36mois 4.3.9, Péan cité par P.Bernard : http://www.lemonde.fr/politique/article/2009/03/04/questions-sur-les-rapports-de-bernard-kouchner-pour-omar-bongo_1163110_823448.html, Benoit collombat : <http://www.franceinter.fr/dossier-enquete-sur-les-affaires-africaines-du-docteur-kouchner?>

¹¹⁰ 8.9.9, AFP : <http://www.lepoint.fr/actualites-monde/2009-09-08/les-voeux-de-succes-de-sarkozy-a-ali-bongo/924/0/375109>

¹¹¹ Figaro avec AFP : <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2009/09/07/01011-20090907FILWWW00602-nicolas-sarkozy-felicite-ali-bongo.php>

¹¹² 7.9.9 : http://www.jeuneafrique.com/Depeche_imp_20090907T195843Z20090907T195835Z

¹¹³ 18.9.9 : <http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2009/09/28/1716258-les-gabonais-tiennent-sarkozy-pour-responsable-du-coup-d-etat-electoral-et-de-toutes-les-consequences-qui-en-suivront.html>

¹¹⁴ http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/GABON_RMO_30082009.pdf

candidats lors à l'élection. » La responsabilité est au final renvoyée vers la Cour constitutionnelle, sans critique sérieuse ni acquiescement, avec une recommandation pour les prochains scrutins « veiller au respect des dispositions constitutionnelles ou légales régissant la validité des mandats des membres des institutions impliquées dans le processus électoral afin de garantir leur légitimité », et un peu plus loin, se protégeant, « Faire en sorte que les missions électorales de l'OIF puissent participer à toutes les phases de l'élection, en amont et en aval, notamment à la phase de centralisation et de traitement des résultats. » Il est vrai qu'en quittant le 4 septembre, l'OIF n'a rien suivi de la gestion du contentieux électoral par la Cour constitutionnelle. En conclusion de ce rapport non daté, l'OIF parle des « exercices de la démocratie », évoque les perspectives d'amélioration en évitant de donner un jugement positif ou négatif sur le scrutin. Le rapport est compatible avec la position du gouvernement français sans aller jusqu'à valider le coup d'Etat. En argumentant sur les missions d'observations, qu'il prévoyait compatibles, Bernard Kouchner a anticipé sur des conclusions et il assume la responsabilité de valider lui-même le coup d'Etat, en accord avec Nicolas Sarkozy.

Le 29 août Robert Bourgi disait au Monde autre chose: «Au Gabon, la France n'a pas de candidat, mais le candidat de Robert Bourgi, c'est Ali Bongo. Or je suis un ami très écouté de Nicolas Sarkozy. De façon subliminale, l'électeur le comprendra. » Selon le journaliste Christophe Boisbouvier¹¹⁵, « Une semaine avant le scrutin du 30 août, le secrétaire d'État français à la Coopération et à la Francophonie, Alain Joyandet, se rend discrètement en Guinée équatoriale pour y rencontrer le président Teodoro Obiang Nguema. Au centre des entretiens, le Gabon. .. l'émissaire de Nicolas Sarkozy vient donc à Malabo pour ... faire savoir que, si Obiang Nguema cessait de soutenir exclusivement la campagne de son « cousin » fang André Mba Obame, ce serait un signe d'apaisement. » Christophe Boisbouvier voit en Claude Guéant le principal soutien d'Ali Bongo : « Le 4 septembre, trois jours avant le message écrit de Nicolas Sarkozy, il est encore le premier responsable politique français à appeler le nouveau président gabonais pour le féliciter. En clair, pendant quelques semaines, deux lignes ont cohabité à l'Élysée. Mais Joubert « le rénovateur » n'a pas fait le poids face à Guéant « le conservateur ». »

Le 30 juillet 2012, le journal 'Échos du Nord' a publié des écoutes téléphoniques du Silam, le service des écoutes de la présidence du Gabon¹¹⁶. On y apprend que : « en coulisses un quarteron de collaborateurs du président français d'alors s'étaient attelés à orienter les événements durant la transition assurée par Rose Francine Rogombé. Notamment, Robert Bourgi, Claude Guéant (ministre de l'Intérieur de Sarkozy), Alain Joyandet (secrétaire d'État à la Coopération et à la Francophonie), Jean-Didier Roisin alors ambassadeur de la France au Gabon et Stéphane Bellati, alors chef de poste au Gabon de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) », ou que, Ali Bongo comptant conserver le ministère de la Défense jusqu'au scrutin, mais ayant été démissionné par Rose Rogombé, le 14 août 2009, laissant là présager d'une possible prolongation de l'intérim qui laisserait la possibilité d'avoir une « pression de l'opposition et de la rue »: « Ali Bongo marquera son inquiétude : «...tout le monde va partir sur le terrain et qu'elle va faire ce qu'elle veut.» Jean-Pierre Lemboumba a donc dû rassurer Ali Bongo en prenant l'engagement de parler à Rose Rogombé le lendemain. Et Ali Bongo de suggérer que l'ambassadeur de France aille voir Rogombé pour lui dire clairement, « finissez avec cette transition parce que nous, on va très mal le prendre si vous continuez comme ça ! », ou encore que Bourgi disait que « Nicolas Sarkozy « a décidé d'envoyer, mardi, Alain Joyandet chez le « voisin d'à côté », Obiang Nguema Mbasogo. » parce que « Ali est notre protégé ; qu'il ne veut pas que le pays traverse une période difficile ; Obiang devra rappeler à l'ordre ses sbires ; Joyandet devra lui expliquer qu'il est préférable qu'il garde l'argent pour le bien de son pays, à lui.» Le correspondant de Robert Bourgi Jean-Pierre Lemboumba, proche d'Ali Bongo a « approuvé la décision prise par «le boss» » et a demandé à Bourgi «d'activer Denis Sassou Nguesso ainsi que Paul Biya». »

Le 24 février 2010, selon le Nouvel Obs¹¹⁷, « Nicolas Sarkozy a décoré discrètement de la légion d'honneur, son président fraîchement élu Ali Bongo, et la présidente du Sénat Rose Rogombé. Le premier a été fait Grand Officier et la seconde Commandeur. .. Pierre Régent, responsable des relations internationales au pôle communication de l'Élysée confirme cette information. "Ils ont tous deux été décorés par le président" affirme-t-il. "Rose Rogombé a été décorée pour son rôle joué dans la transition", explique-t-il, "Nicolas Sarkozy lui a rendu hommage dans son discours à la cité de la démocratie". » Le 15 janvier 2010, Jean Ndouanis, un citoyen

¹¹⁵ 14.9.9 : <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2540p036-037.xml0/>

¹¹⁶ 2.8.12 : <http://gabonreview.com/blog/ecoutes-telephoniques-france-et-presidentielle-gabonaise-de-2009/>

¹¹⁷ 4.3.10 : <http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20100303.OBS8647/quand-sarkozy-decore-ali-bongo-incognito.html>

2.3.10 : <http://www.bdp.gabon.org/articles/2010/03/02/nicolas-sarkozy-remet-a-son-representant-du-gabon-en-catinimi-la-legion-dhonneur-par-bruno-ben-moubamba-vice-president-de-1%E2%80%99union-nationale-un/>

gabonais, venait d'informer la Cour pénale internationale des responsabilités de Rose Rogombé dans les massacres de Port-Gentil¹¹⁸. Marie-Madeleine Mborantsuo est également Commandeur de la Légion d'Honneur¹¹⁹, « une reconnaissance de Nicolas Sarkozy » pour le journal AMDB/Gabon en novembre 2014¹²⁰.

Dans un télégramme classé 'secret' révélé par Wikileaks et adressé à la Secrétaire d'État américaine Hillary Clinton, le 8 novembre 2009 à la veille de sa visite en France, l'ambassadeur des USA à Paris, Charles Rivkin indiquait¹²¹: « Pour ce qui est de l'Afrique, la France peine à mettre en pratique la rupture prônée par Sarkozy. Ceci découle en partie du fait que lorsque des crises liées à la gouvernance ont éclaté dans plusieurs pays francophones, notamment en Mauritanie, au Gabon, à Madagascar, au Niger et en Guinée [Conakry], la France a privilégié de manière expéditive le maintien de l'ordre ancien au détriment des principes plus nobles. » Mais si un argument de stabilité, très contestable, a été considéré, il n'a sans doute pas été le seul facteur.

Coup d'Etat électoral, soutien à la dictature gabonaise et financements en France

Le Gabon est reconnu comme un centre historique de la Françafrique, la Françafrique pétrolière si stratégique pour l'autonomie énergétique. Des témoignages sur les valises de billets d'Omar Bongo ne sont plus guère démentis, celui de Robert Bourgi en septembre 2011¹²², celui de Michel de Bonnacorse, ancien conseiller pour l'Afrique de Jacques Chirac, qui selon France 24 « avait déjà accusé Robert Bourgi d'avoir remis des fonds occultes à Dominique de Villepin ainsi qu'à Nicolas Sarkozy à un moment où le Premier ministre et son ministre de l'Intérieur étaient grands rivaux à droite pour l'élection de 2007 »¹²³, ou encore de Jean-François Probst, un ancien collaborateur de Jacques Chirac¹²⁴ pour qui Bongo a financé la campagne présidentielle de Sarkozy en 2007.

Interrogé par Xavier Harel, journaliste et auteur avec Thomas Hofnung du 'Scandale des Biens mal acquis'¹²⁵, Mike Jocktane, un ancien 'conseiller' d'Omar Bongo a donné son point de vue : « l'empressement avec lequel la France a reconnu l'élection frauduleuse d'Ali Bongo en 2009 ne peut s'expliquer autrement que par les mallettes distribuées. .. Dans votre livre d'ailleurs, vous citez un témoin qui affirme que Robert Bourgi, qui a conseillé Ali Bongo pendant la campagne, appelait le soir des élections Claude Guéant, alors secrétaire général de l'Elysée, et Alain Joyandet, ancien secrétaire d'Etat à la coopération en répétant « le petit a perdu ! Le petit a perdu ! ». Pourtant, la France a applaudi l'élection d'Ali Bongo au bout de quatre jours seulement avant même que l'opposition n'ait pu déposer ses recours devant la cours constitutionnelle. L'Elysée a également fait pression sur les pays voisins pour qu'ils reconnaissent au plus vite l'élection d'Ali Bongo. La France a imposé aux gabonais un président qui n'a pas été élu. J'affirme que c'est l'une des contreparties des mallettes.» Il précise ensuite¹²⁶ « Les remises de mallettes effectuées dans le bureau du président (Omar Bongo) étaient filmées par des caméras cachées. Tout était enregistré sur vidéo... Ces vidéos constituent, à n'en point douter, l'un des moyens de pression de Libreville sur Paris ».

¹¹⁸ 17.7.12 : <http://gabonreview.com/blog/jean-claude-ella-ekogha-et-rose-francine-rogombe-finiront-ils-a-la-cpi/>

¹¹⁹ http://www.cour-constitutionnelle.ga/biographie_pr%C3%A9sident

¹²⁰ Novembre 2014, <http://www.dworaczek-bendome.org/v2/gabon-quelle-est-lorigine-des-fonds-de-mme-marie-madeleine-mborantsuo/>, <http://gabonenerwant.blogspot.fr/2014/11/mborantsuo-where-does-all-that-money.html>. Par ailleurs, en décembre 2012, le journal les Echos du Nord a publié un extrait d'une conversation entre Ali Bongo et Nicolas Sarkozy au Qatar, dont l'exactitude n'est pas garantie, Nicolas Sarkozy aurait dit « en esprit » : « *Nous croyions, en vous plaçant à la tête du Gabon que vous garantiriez les intérêts de la France, que vous poursuivriez l'œuvre entamée par votre père, Omar Bongo Ondimba... La France, en dépit des changements intervenus en mai dernier, reste la France. Elle dispose toujours des mêmes leviers qui ont permis votre accession au pouvoir... Cherchez donc à vous faire accepter par le peuple gabonais*».

¹²¹ 13.12.10 : http://www.gabonlibre.com/Gabon-Le-scandale-WikiLeaks-confirme-qu-il-y-a-eu-coup-d-Etat-au-Gabon_a7107.html

29.12.10 : <http://www.kassataya.com/monde/4746-gabon-wikileaks-confirme-quil-y-a-eu-coup-detat-au-gabon-et-francafrique-en-mauritanie-en-guinee-et-a-madagascar-titre-kassataya>

31.12.10 : <http://www.courrierinternational.com/article/2010/12/31/wikileaks-met-a-mal-la-francafrique>

¹²² <http://www.rfi.fr/afrique/20110912-robert-bourgi/>, <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2011/09/11/01016-20110911ARTFIG00088-chirac-et-villepin-accuses-de-financements-occultes.php?pagination=53>

¹²³ France 24 cité par Afrik.com, 22.11.11, <http://www.afrik.com/article24193.html>, France 24 11.9.11 <http://www.france24.com/fr/20110911-villepin-chirac-accuses-financements-occultes-afrique-dirigeants-robert-bourgi/>

¹²⁴ 12.9.11, <http://www.leparisien.fr/politique/fonds-occultes-bourgi-merite-la-prison-12-09-2011-1603554.php>, <http://www.rfi.fr/afrique/20110912-jean-francois-probst-ancien-proche-chirac-invite-bourgi-rfi-tous-mouilles-depuis-jules-ces/>

¹²⁵ Xavier Harel et Thomas Hofnung 'Le scandale des Biens mal acquis', 2011,

¹²⁶ Xavier Harel et Thomas Hofnung 'Le scandale des Biens mal acquis', 2011, p206

Mike Jocktane a donné d'autres indications dans une interview à Libération¹²⁷ : « Je tiens d'abord à dire que je n'ai pas de preuves. Tout le système est construit pour que personne, hormis peut-être celui qui donne ou celui qui reçoit les «cadeaux», ne puisse prouver les remises d'espèces. Mais je suis formel : Nicolas Sarkozy a bénéficié de remises d'espèces pour financer sa campagne de 2007 et régler une situation dans l'entre-deux-tours... Je pense que ceux qui donnent de l'argent sont en mesure de le prouver. Ils possèdent ainsi un moyen de pression extraordinaire. J'ajoute que toutes les personnes qui rendaient visite au président Bongo étaient filmées et ceci pour des questions de sécurité. Et pas seulement dans les couloirs, par des caméras de vidéo-surveillance. Il y avait également une caméra dissimulée dans le bureau du président. Je ne dis pas que le président Nicolas Sarkozy a reçu une mallette sous les yeux de ces caméras car le système de remises d'espèces est bien plus subtile que cela. Des intermédiaires sont souvent sollicités. »

La victoire de François Hollande a été saluée en 2012 comme un espoir, mais des socialistes sont aussi concernés par les traces de versements. Le passage de Fabius à Libreville le 13 février 2012¹²⁸ a été considéré comme un signe trop conciliant pour le régime, « alors que la Cour constitutionnelle menée par la belle-mère d'Ali Bongo venait de « valider » le résultat des législatives et que le président s'occupait de changer de gouvernement »¹²⁹. Puis la guerre au Mali est venue donner une autre dimension à la question du soutien français aux dictatures. L'influence des militaires français a relancé une FrancAfrique vieillissante jusqu'à ce que la révolution burkinabé ne rappelle les exigences populaires.

Revenir en 2015, sur le rôle des acteurs français dans le coup d'Etat électoral de 2009, ne permet pas de juger de la continuité de l'influence française au Gabon, mais permet de comprendre la logique historique complète. Pourquoi les démocrates gabonais sont-ils si peu soutenus depuis 2009 ? Comment la situation s'est-elle bloquée ? Pourquoi la tension ne pouvait-elle que monter ? Pourquoi, vu de l'extérieur aussi, la demande d'un départ rapide d'Ali Bongo est-elle légitime, politiquement et juridiquement ?

La communauté internationale, africaine et l'ONU seraient amenées rejoindre d'une manière ou d'une autre l'opposition gabonaise dans ses exigences d'apparences radicales, si elles acceptaient de reconnaître la vérité historique et l'illégitimité de l'arrivée au pouvoir par le coup d'Etat électoral de 2009. L'union européenne indique fin 2014 sur la page dédiée à la délégation européenne au Gabon¹³⁰ « Suite au décès du Président Omar Bongo Ondimba, après 41 ans de pouvoir, son fils Ali Ben Bongo a remporté les élections présidentielles en août 2009 avec 41,73 % des voix. » Le Fond européen de développement sur la période 2014-2020 ne prévoit plus que 13 millions d'Euro pour le Gabon, pour l'enseignement, contre 49 pour la période précédente¹³¹. Le 23 décembre 2014, la délégation européenne a appelé à « un dialogue politique ouvert et constructif » dans un « communiqué, validé par tous les diplomates des pays européens présents au Gabon »¹³². L'inertie de l'Union européenne n'est-elle pas due à l'ingérence française historique fortement réaffirmée en 2009 ? Au Gabon aussi, la politique européenne gagnerait à s'autonomiser de la politique française.

Conclusion : 2015-2016, en route vers l'inconnu ou la transition démocratique ?

Alors que, symboliquement et pour une minorité agissante, « la peur n'avait changé de camp » qu'en janvier 2011¹³³, le livre de Pierre Péan 'Nouvelles affaires africaines' sorti début novembre 2014¹³⁴ a contribué à enlever les réserves sur la personne même du chef de l'Etat, maintenant très souvent évoqué comme un vulgaire 'faussaire'. Surtout, la grève de l'ONEP dans le pétrole depuis le 1^{er} décembre¹³⁵, en pleine chute des cours du pétrole et du budget de l'Etat, et les grèves dans les administrations, fragilisent le pouvoir gabonais. Luttés sociales et politiques conservent une certaine distance, contrebalancée par des liens plus discrets. Comme dans toute dictature, dans la rue, sans effet de masse suffisant, la population craignant la répression peut préférer cacher la volonté d'alternance par des revendications sociales. Les étudiants sont mobilisés et plusieurs

¹²⁷ http://www.liberation.fr/monde/2011/11/22/les-mallettes-de-bongo-a-sarkozy-l-interview-qui-accuse_776473

¹²⁸ <http://www.ambafrance-ga.org/Conference-de-M-Laurent-Fabius-a>

¹²⁹ Bruno Ondo, Ca suffit comme ça ! (Paris) et Régis Marzin, 30.4.12, <http://regardexcentrique.wordpress.com/2012/04/30/ali-bongo-un-gangster-protege/>

¹³⁰ http://eeas.europa.eu/delegations/gabon/eu_gabon/political_relations/agreements/index_fr.htm

¹³¹ <http://lentrepreneuriat.net/business-news/ue-va-accorder-46-milliards-deuros-15-pays-africains-entre-2014-et-2020-d-tail-par-24.12.14> : <http://www.gabonactu.com/2014/12/lue-appelle-a-un-dialogue-politique-ouvert-et-constructif/>

¹³³ <http://gabonenervant.blogspot.fr/2011/01/la-peur-est-inexorablement-en-train-de.html>

¹³⁴ <http://www.rfi.fr/hebdo/20141114-france-gabon-polemique-livre-pean-nouvelles-affaires-africaines-ali-bongo-omar-ondimba-acte-naissance/>

¹³⁵ 5.12.14 : <http://gabonreview.com/blog/greve-lonep-letat-lieux/>, 15.12.14 : <http://gabonreview.com/blog/exasperation-lonep-perspective-dun-durcissement-du-mouvement/>

emprisonnements ont eu lieu fin 2014¹³⁶. L'ensemble de la situation fait commencer à douter de la capacité d'Ali Bongo à conserver le pouvoir jusqu'en 2016.

La dictature gabonaise bénéficie du cadre protecteur des autres dictatures de l'Afrique centrale : Guinée-Equatoriale, Tchad, Congo-Brazzaville, Cameroun, qui forment ensemble le bloc africain le plus visible, en mesure de ralentir le processus de démocratisation continental. Chacun de ses pays sera un jour dans sa propre transition vers la démocratie, mais, dans la région, seule la Centrafrique, en raison du conflit récent, est déjà dans une fragile transition. Sassou Nguesso pourrait être poussé dehors en 2016 par sa constitution¹³⁷. Chaque évolution dans un pays influence d'autres pays. Gabon et Congo Brazzaville devrait évoluer ensemble, alors que la question de la limitation de mandat pour Sassou Nguesso dépend surtout d'une question de constitution identique au Congo Kinshasa.

Au niveau de l'impossibilité d'améliorer le processus électoral, le Gabon ressemble au Togo. Ces deux pays ont en commun, en plus de la transmission de pouvoir pseudo-monarchique violente, une nécessité de revenir sur des réformes constitutionnelles, et en particulier, le scrutin à deux tours et la limitation à deux mandats présidentiels. Au Gabon, d'autres réformes sont nécessaires, entre autres, de la Cour constitutionnelle, de la Commission Electorale Nationale Autonome et Permanente ou du découpage électoral¹³⁸. Une partie de l'opposition gabonaise, dont des membres de l'Union des forces pour l'alternance (UFA), proche du Front uni, demande un scrutin à deux tours en 2016 comme dans la constitution de 1991 et la réforme de la Commission électorale nationale autonome et permanente (CENAP)¹³⁹. Le rapport du Congrès de l'opposition gabonaise de Paris¹⁴⁰ envisage, lui, selon des analyses supplémentaires, « l'organisation d'une Conférence Nationale Souveraine qui acterait le départ d'Ali Bongo et la remise à plat des institutions ».

Début décembre 2014, les dés ont été une fois de plus jetés, et les conséquences des actes posés seront irréversibles comme l'étaient déjà celles du coup d'Etat de 2009. Après la mort d'Omar Bongo, la seule solution durable était le début d'un processus de transition démocratique véritable, qui aurait demandé du temps et de l'expertise internationale spécifique. Mais dans le contexte de 2009, la Françafrique élyséenne, cohérente avec la volonté des chefs d'Etat voisins, bloquait toute évolution consensuelle sérieuse. L'impasse actuelle était non seulement prévisible, elle était surtout inévitable. Les efforts d'amélioration partielle rejoignent la résistance du clan au pouvoir pour rester, parce qu'il sait les instrumentaliser et neutraliser, et la confiance de la population dans les élections ne peut que diminuer pour laisser la place à un rapport de force de plus en plus dur, pour arriver au départ définitif du bénéficiaire du coup d'Etat électoral de 2009.

L'illégalité d'un candidat dont les pièces d'état civil seraient fausses, sur laquelle insiste le Front Uni fin 2014¹⁴¹, rejoint l'illégalité de l'inversion du résultat en 2009. Tous ceux qui sont face à Ali Bongo n'accepteront pas de continuer à se faire piéger. Le départ d'Ali Bongo est donc inévitable dès 2015, ou en 2016, uniquement s'il fournit des garanties suffisantes pour restabiliser provisoirement le pays et quitter le pouvoir sans tergiversations et sans se représenter. Sur la période prévue avant la présidentielle au Gabon en 2016, la question de la limitation du nombre de mandats présidentiels, après le Burkina Faso, au Burundi, au Congo Kinshasa, ou au Congo Brazzaville, va modifier profondément la perception publique des dictateurs et mettre l'accent sur leur illégitimité. Une constitution créant un blocage peut être le déclencheur d'un mouvement insurrectionnel et aboutir à un changement de pouvoir ou à une démocratisation, d'un système stable et sclérosé vers un nouveau régime. La meilleure prise en compte du droit constitutionnel sur la vie politique en Afrique devrait, au Gabon, mettre l'accent sur le blocage qu'a créé le remplacement d'Omar Bongo par son fils. Le Gabon ne peut éviter une période de crise et d'inconnu qui s'accélérera et ira au bout de sa logique.

¹³⁶ 17.12.14 : <http://gabonreview.com/blog/nouvelle-greve-luob-nicolas-ondo-arrete/>, 31.12.14 : <http://gabonreview.com/blog/liberte-provisoire-nicolas-ondo-duphy-mintoo-ballack-obame-lionel-engonga/>

¹³⁷ 20.12.14 : <http://regismarzin.blogspot.fr/2014/12/20-decembre-2014-paris-congo-b-sassou.html>

¹³⁸ 10.10.12, Georges Mpaga, http://www.gabonlibre.com/Invitation-au-Forum-Mondial-de-la-Democratie-Strasbourg-France_a18334.html
9.1.12 : <http://www.gabonlibre.com/attachment/317645/>

¹³⁹ 26.09.14 : <http://fr.starafrika.com/actualites/des-opposants-veulent-une-presidentielle-a-deux-tours-au-gabon.html>

¹⁴⁰ Le Front Uni de l'opposition est composé de partis mais surtout de personnalités dont des leaders de l'Union nationale et des partis Morena, RNB, URDP, EPI, PGP au 19.7.14, ou de l'UPG loyalistes qui appartient par ailleurs à la coalition UFC (et pas à l'UFA)
http://www.gabonlibre.com/Gabon-Declaration-en-vue-de-la-creation-du-Front-Uni-de-l-Opposition_a26098.html

¹⁴¹ 31.12.14 : <http://jp-rougou.blogspot.fr/2014/12/gabon-message-du-front-de-lopposition.html>